



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



MRC de
L'Islet



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Investissement de 300 000 \$ pour soutenir les arts et lettres en Chaudière-Appalaches

Québec, le 19 avril 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, la **Ville de Lévis**, la **Municipalité régionale de comté de L'Islet** et le **Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches** annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de partenariat territorial de 300 000 \$** pour soutenir les projets d'artistes, écrivains et organismes artistiques sur chacun de leur territoire.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 150 000 \$, investi par la Ville de Lévis et la MRC de L'Islet, pour un total de 300 000 \$. Ce montant, réparti sur 3 ans (2017-2020), permettra la mise en œuvre du programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches en vue de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Ce programme, géré par le CALQ, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et écrivains professionnels, ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de la Ville de Lévis ou dans la MRC de L'Islet. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le **5 juin 2017**.

CITATIONS

« Je me réjouis de cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Ville de Lévis et la MRC de L'Islet, qui investissent conjointement pour le dynamisme culturel de leur région et la qualité de vie de leurs citoyens. L'accès à la culture partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement. »

M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie.

« Cette entente démontre encore une fois la volonté de soutenir nos milieux culturels respectifs. Nous croyons fermement que la culture occupe une place importante dans les stratégies de développement de notre ville et qu'elle contribue à son rayonnement. C'est d'ailleurs pourquoi en septembre 2014, la Ville de Lévis s'est dotée d'une nouvelle politique culturelle. »

M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

« La MRC de L'Islet reconnaît l'importance de la culture et des arts pour la vitalité d'une collectivité et, en ce sens, est heureuse d'investir dans un partenariat qui contribuera à renforcer les organismes et la pratique artistiques sur notre territoire. »

M. Jean-Pierre Dubé, préfet de la MRC de L'Islet.

« Je salue l'engagement de nos partenaires de Chaudière-Appalaches, avec qui nous partageons la conviction que les arts et lettres apportent de grands bénéfices à nos collectivités. Investir dans le talent des artistes et dans le dynamisme des organismes artistiques contribuera à un développement culturel durable dans cette région. »
Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ.

« Le Conseil de la culture, qui a pour mandat de faire la promotion et la diffusion du Programme de partenariat territorial auprès de ses clientèles, ne manquera pas de bonifier sa tournée des régions pour répondre aux besoins informationnels des artistes et organismes artistiques professionnels concernés par cette nouvelle entente en Chaudière-Appalaches. »
M. Marc Gourdeau, président du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Dans l'optique de soutenir les artistes et les écrivains professionnels ainsi que les représentants d'organismes artistiques désirant présenter une demande, le Conseil de la culture les invite à contacter Geneviève Pelletier, conseillère en développement culturel, pour toute demande d'information entourant le Programme de partenariat territorial : genevieve.pelletier@culture-quebec.qc.ca ou 418 523-1333, poste 230.

Le Conseil de la culture tiendra également deux séances d'information sur le Programme à l'intention des communautés artistiques de la Chaudière-Appalaches touchées par l'Entente. Comprenant une période de questions et un échantillon de trucs et astuces pour un dépôt de projet professionnel et distinctif, la présentation sera suivie de rencontres individuelles permettant aux intéressés de bénéficier d'un soutien personnalisé dans l'exercice de leur dépôt de projet. Les artistes et les écrivains de la relève ou professionnels et les organismes professionnels sont invités à confirmer leur présence d'ici le **jeudi 4 mai**, en précisant, si tel est le cas, leur **intérêt à obtenir une rencontre privée** (durée maximale de 10 minutes).

DATES ET LIEUX DES SÉANCES D'INFORMATION :

Lévis – Lundi 8 mai 2017 de 9 h 30 à 11 h 45

Vieux Bureau de Poste, 2172, chemin du fleuve, Lévis

Pour réservation : Service des arts et de la culture de la Ville de Lévis : culture@ville.levis.qc.ca/418 835-4926

L'Islet – Lundi 8 mai 2017 de 14 h à 16 h 15

Salle du conseil de la MRC de L'Islet, 34 A, rue Fortin, à Saint-Jean-Port-Joli

Pour réservation : Mme Marie-Josée Bernier/418 598-3076, poste 224

L'APPEL À PROJETS

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes](#)
- [Volet 3 b : Soutien à la mobilité pour les organismes](#)

<http://calq.gouv.qc.ca//www.culture-quebec.qc.ca>

- 30 -

Source :

Martine Goulet

Adjointe à la direction et aux relations publiques
Conseil de la culture des régions de Québec et de
Chaudière-Appalaches

Tél. : 418 523-1333, poste 231

martine.goulet@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté

Conseillère en communication

et à la promotion des arts et des lettres

Conseil des arts et des lettres du Québec

1 800 608-3350

Suivez le CALQ sur [Facebook](#) ou [twitter](#)